

demandé que l'Eglise possédât par l'Etat et reçût de l'Etat le droit d'avoir sa place au soleil de la liberté ?

Non ! La jeune Eglise du Canada n'a jamais connu une semblable faiblesse ! Jamais elle n'a mérité qu'une pareille flétrissure marquât son fier et noble front.

Sans remonter trop haut, qu'on se rappelle l'héroïque attitude de Mgr. Plessis, en face du Parlement Anglais, au service des biens de l'Eglise attaqués dans les questions des biens des fidèles de l'Ile de Montréal confiés à l'administration du Séminaire de St. Sulpice de Montréal ; qu'on se rappelle encore les solennelles protestations du clergé, de Mgr. Lartigue, en particulier, quand le Séminaire de St. Sulpice de Montréal tenta de céder au gouvernement les biens des fidèles dont celui-là n'est que l'administrateur ; qu'on se rappelle enfin, et dans un autre ordre de choses, la conduite du Vénérable Evêque de Montréal dans l'opposition que rencontra l'œuvre du démembrement de la Paroisse Notre-Dame. Qu'on dise donc si ce fut *au gré et sur la demande* de Mgr. Bourget que l'Etat refusa, ou, ce qui revient au même, laissa refuser les registres aux paroisses canoniques. Certes, l'Evêque de Montréal a une autre idée des droits de l'Eglise et ce n'est pas Sa Grandeur qui sanctionnera jamais directement ou indirectement le principe impie et formellement hérétique de l'omnipotence de l'Etat en matières religieuses ! Ce n'est pas Sa Grandeur qui viendra par des faiblesses sans nom donner un démenti au bon sens, souffleter la foi, méconnaître la parole Infaillible des Papes, contredire l'Esprit-Saint, en *agréant* des lois condamnables et condamnées, en *demandant* que, sur un point ou sur un autre, par un côté ou par un autre, l'Eglise soit frustrée de son droit sacré de *primauté d'autorité* sur l'Etat.

Ah ! Si, ce qu'à Dieu ne plaise, un évêque, des évêques venaient à justifier, en leur personne, et dans notre pays, la réponse de quelques théologiens de Québec à la *question XV* de leur *mémoire*, oh bien ! ce serait le *schisme* ou *l'Eglise dans l'Etat* et soumise à l'Etat ; ce serait un mal-